DEPARTEMENT MARNE
ARRONDISSEMENT EPERNAY
CANTON SEZANNE BRIE ET CHAMPAGNE
Commune de COURGIVAUX

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de COURGIVAUX (51310)
Par suite d'une convocation en date du 4 avril 2022 les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie le 13 avril 2022 à 19h00 sous la présidence de Sylvie LEFRANC, Maire

En exercice : 09
Présents : 05
Votants : 08

Présents : LEFRANC Sylvie, BONNART Alain, GOUJAT Sébastien, COCHET Pascal, MALLET Vanessa
Pouvoir : TEMPLIER Arnaud à BONNART Alain, NAROZNY Emmanuel à COCHET Pascal, HETIER Xavier à COCHET Pascal, BULAND Dominique à GOUJAT Sébastien
Absent :
Secrétaire de séance : BONNART Alain.

Séance du 13 avril 2022

Délibération : N° 2022-04-04 Vote du compte administratif 2021

Madame Sylvie LEFRANC, Maire se retire au moment du vote

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29 et L1612-12 et 13,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 annexée à l'arrêté modifié du 27 décembre 2005
Vu le compte de gestion visé et transmis par le Trésorier de Sézanne

Considérant qu'il appartient à l'assemblée de se prononcer sur l'arrêté des comptes de l'exercice précédent,

Considérant la présentation des dépenses et recettes de l'exercice précédent par l'ordonnateur,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 08 voix pour, 00 voix contre, -- abstention décide à l'unanimité

1° de donner acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement		*Section d'investissement*	
Recettes	200 519,66 €	Recettes	101 412,74 €
Dépenses	140 567,85 €	Dépenses	107 848,57 €
Excédent de l'année 2021	**59 951,81 €**	**Déficit de l'année 2021**	**6 435,83 €**
Part affectée à l'investissement	- 39 763,51 €	Reprise de l'exercice 2020	-322,71 €
Reprise de l'exercice 2020	144 107,41 €	Restes à réaliser 2021	-30 810,82 €
Excédent total de fonctionnement 2021	**164 295,71 €**	**Déficit total d'investissement 2021**	**37 569,36 €**

2° constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3° reconnait la sincérité des restes à réaliser qui sont joint

4° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-préfecture Epernay le 20/04/22
et de la publication, le 20/04/22
Fait le 20/04/22
Le Maire,

Le Maire,
Sylvie LEFRANC

MAIRIE DE COURGIVAUX (Marne)